

ANNONCE – Offre de stage

EMPLOYEUR :

Département formation de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, « École de Chaillot »,
1 Place du Trocadéro et du 11 novembre 1918, 75116 PARIS.

La Cité de l'Architecture et du Patrimoine est, avec ses 22 000 m², le plus grand centre d'architecture au monde. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère de la culture.

Elle a pour mission d'assurer *la promotion de l'architecture française en France et à l'étranger, et de faire découvrir les œuvres emblématiques du patrimoine architectural français et la création contemporaine internationale.*

L'École de Chaillot est le *département formation* de la Cité. Elle forme depuis 1887 des praticiens se destinant aux concours et carrières d'architectes en chef des monuments historiques (ACMH), puis d'architecte des bâtiments de France (ABF) aujourd'hui « architecte et urbaniste de l'État » (AUE), ainsi que les architectes du patrimoine français et étrangers qui y obtiennent le diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) mention « architecture et patrimoine ».

L'École comporte cinq secteurs d'activité :

- Le Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA), qui s'adresse à des professionnels, qui sont en formation deux jours tous les quinze jours ;
- La formation post-concours des Architectes et Urbanistes de l'État (AUE), en partenariat avec l'École des Ponts – Paris Tech ;
- La formation continue des professionnels pré-cités, des élus et techniciens, des personnels du ministère de la Culture, dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme du patrimoine et des paysages ;
- Le cycle annuel de « Conférences de la Cité », à destination du grand public ;
- Les actions à l'international en coopération avec de nombreux pays du monde entier.

Intitulé :

1 Stage auprès du directeur et de la directrice-adjointe de l'École de Chaillot ;

Missions :

En appui de l'équipe de direction et en lien avec d'autres départements de la Cité de l'architecture et du Patrimoine, le ou la stagiaire sera chargé de participer au montage des dossiers stratégiques de l'École, plus particulièrement dans les domaines du développement, des partenariats et des coopérations internationales, en effectuant un travail préalable de recollement d'informations, d'analyse de celles-ci, de synthèse et de rédaction (proposition de notes thématiques). Dans cette perspective il ou elle sera appelé(e) à réaliser des recherches documentaires et des entretiens avec l'ensemble des acteurs concernés.

Profil :

Niveau d'études : étudiant en Master

Véritables qualités rédactionnelles
Réactivité
Rigueur et méthode
Esprit d'initiative

Période / durée / Quantité de travail :

De 6 mois, à temps plein, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Gratification :

Depuis le 1er janvier 2020, cette gratification est fixée à 3,90 € de l'heure, soit 591,51 € pour un mois de présence sur la base de 7 heures par jour.

Lieu de travail :

La Cité de l'Architecture et du Patrimoine. Place du Trocadéro, 16^{ème} arrondissement de Paris.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Benoît MELON, Directeur : 01 58 51 52 93

Delphine ABOULKER, Directrice-adjointe : 01 58 51 52 03

Veillez soumettre vos candidatures (lettre de motivation et CV) à l'attention de :

lydie.fouilloux@citedelarchitecture.fr (assistante de direction).

delphine.aboulker@citedelarchitecture.fr (directrice-adjointe).

Date de dépôt de l'offre : 9 décembre 2020